

Décision

Générale

colonial

Décision n° 87-422-1932 Divers.

n° 87-422-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 janvier 1932

Numéro JO

n° 422 du 31/01/1932

Date du numéro

31 janvier 1932

TEXTE INTÉGRAL

Ali Dohalé, gardien-consigne, est licencié de son emploi, pour inaptitude professionnelle, pour compter du 1er février 1932. Ali Igué, issa orona, est nommé gardien-consigne, en remplacement de Ali Dohalé. licencié, Il aura droit, en cette qualité, à un salaire mensuel de 200 francs, pour compter du 1er février 1932.